

# CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

*Numérisation Odile Halbert, 2007,  
tous droits de reproduction réservés*

## CHAPITRE VI

### L'enceinte et le pont de la ville. Le moulin du château

L'ancienne enceinte de la ville<sup>1</sup>, dont plusieurs parties importantes subsistent toujours, et dont partout on peut retrouver le parcours, partait, comme nous allons le voir, du moulin du château et suivait la rive gauche de la Sèvre jusqu'à la tour d'angle, dite de Cuchaud ; de là elle remontait le coteau jusqu'à une autre tour d'anale, puis tournait au Sud, enveloppant la ville ; et enfin, par un dernier coude, rejoignait le château vers la barbacane, ainsi que l'on peut le supposer, en considérant, sur le plan de Clisson en 1809, la direction du fragment de courtine qui s'arrête un peu au devant de la tour o. Cette enceinte dut être démolie depuis le devant de la tour o jusqu'à la barbacane, lorsqu'on commença la « *basse court* » ou second château de François II (Voir pages 253-254). La *fausse braie*, bâtie, par ordre du même prince, dans le fossé du château auquel elle servait d'enceinte extérieure vers le Sud, peut passer pour la continuation du vieux mur de ville, de ce côté.

Du temps de la Ligue, entre 1592 et 1596, tout le flanc Sud du château et une petite portion de l'enceinte de la ville vers l'Ouest, furent couverts de nouveaux remparts, depuis les abords du moulin du château<sup>2</sup>, jusqu'au champ de foire aux boeufs, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest. Ces remparts protégeaient donc toute la partie du château donnant vers la campagne et la plus exposée, et lui formaient une ligne de défense extérieure (la seconde avec la *fausse braie*), battant le coteau de Saint-Gilles.

Charles d'Avaugour, comte de Vertus et seigneur de Clisson (époux de Philippe de Saint-Amadour), d'abord ligueur, avait embrassé le parti du roi Henri III, au moins depuis le mois de mai 1589, un peu avant l'assassinat de ce prince, et resta toujours fidèle à Henri IV. C'est sur sa demande ou avec son assentiment, que de nouveaux remparts furent ajoutés aux fortifications de la ville et du château.

---

<sup>1</sup> Voir le plan de la ville de Clisson en 1809, dans le présent volume, page 286.

<sup>2</sup> Voir plus haut, pages, 244, 258.

Le 25 novembre 1592, le duc de Montpensier, lieutenant-général du roi en Bretagne, ordonna qu'il serait pris la somme de 4 000 écus sur les deniers provenant de la saisie des biens des rebelles du comté Nantais, pour être mis entre les mains de deux notables bourgeois de Clisson, nommés par le « *S<sup>r</sup> d'Avaugour* », afin d'être employés aux nouvelles fortifications de Clisson. Les dépenses excédèrent les sommes allouées, et s'élèvèrent à 4 577 écus, 8 sols et 6 deniers. Vu l'importance de la place et sur le « *procès-verbal de la vision desdites fortifications, fait au mois d'octobre dernier, de l'ordonnance du S<sup>r</sup> d'Aumont, mareschal de France* », Henri IV les approuva le 29 mars 1594.

Les travaux continuèrent les années suivantes ; car le *S<sup>r</sup> Huet, « commis à la recepe du taillon établi à Clisson pour les fortifications de la ville »*, paya d'une part 1 200 écus à des marchands de chaux, tailleurs de pierre et trieurs de sable, et d'autre part 3 630 écus à cent journaliers « *qui ont travallé auxdites fortifications, à ce compris 200 écus à un marchand de chaux, pour 200 pipes de chaux* ». Le roi approuva ce compte, le 22 juillet 1596<sup>3</sup>.

Les nouveaux remparts de Clisson se composaient de trois grands bastions terrassés et revêtus, en pointe et à *orillons*, affectant ensemble, selon l'usage du temps, la forme d'une portion d'étoile, à trois pointes. L'on verra le tracé de ces bastions, encore très bien conservés aujourd'hui, sur le plan de Clisson en 1809, joint au présent ouvrage.

Entre le bastion le plus près de la Sèvre et celui qui le domine par suite de la pente du coteau, est une séparation consistant en un mur oblique, percé de meurtrières, dirigées contre le premier et le plus bas des deux bastions, en cas qu'il vînt à être enlevé, pour empêcher l'ennemi de prendre à revers le second et le plus élevé<sup>4</sup>.

Près du champ de foire aux chevaux, on peut admirer une jolie porte de ville, faisant partie de cette nouvelle enceinte, et qui s'ouvre dans la courtine ; entre le second et le troisième bastion (à partir de la Sèvre), sous la protection de leurs angles saillants et de leurs oreilles ou *orillons*.

Elle était munie d'un pont-levis à deux bras, qui franchissait le fossé extérieur de la ville, et à côté est une poterne qui avait un petit pont-levis particulier, à un seul bras. Au dessus des deux baies, on voit la place vide dans laquelle s'encastrait jadis une pierre carrée, qui devait être sculptée des armes de Bretagne-Avaugour.

---

<sup>3</sup> Ces détails, si importants pour fixer la date des travaux de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à Clisson, nous ont été communiqués très obligamment par M. Joseph Aubert, de Clisson. Nous avons tout lieu de les croire authentiques ; car ils ont été extraits des Archives de Nantes. Malheureusement, la cote ne nous en ayant pas été fournie, il nous a été impossible, malgré de sérieuses recherches, de les retrouver dans ces Archives.

Sur Clisson à l'époque de la Ligue, voir Travers, III, pages 7 (septembre 1588), 38, 39, 44, 45.

<sup>4</sup> Ce mur à meurtrières, qui existe toujours, est marqué sur le plan de 1809.

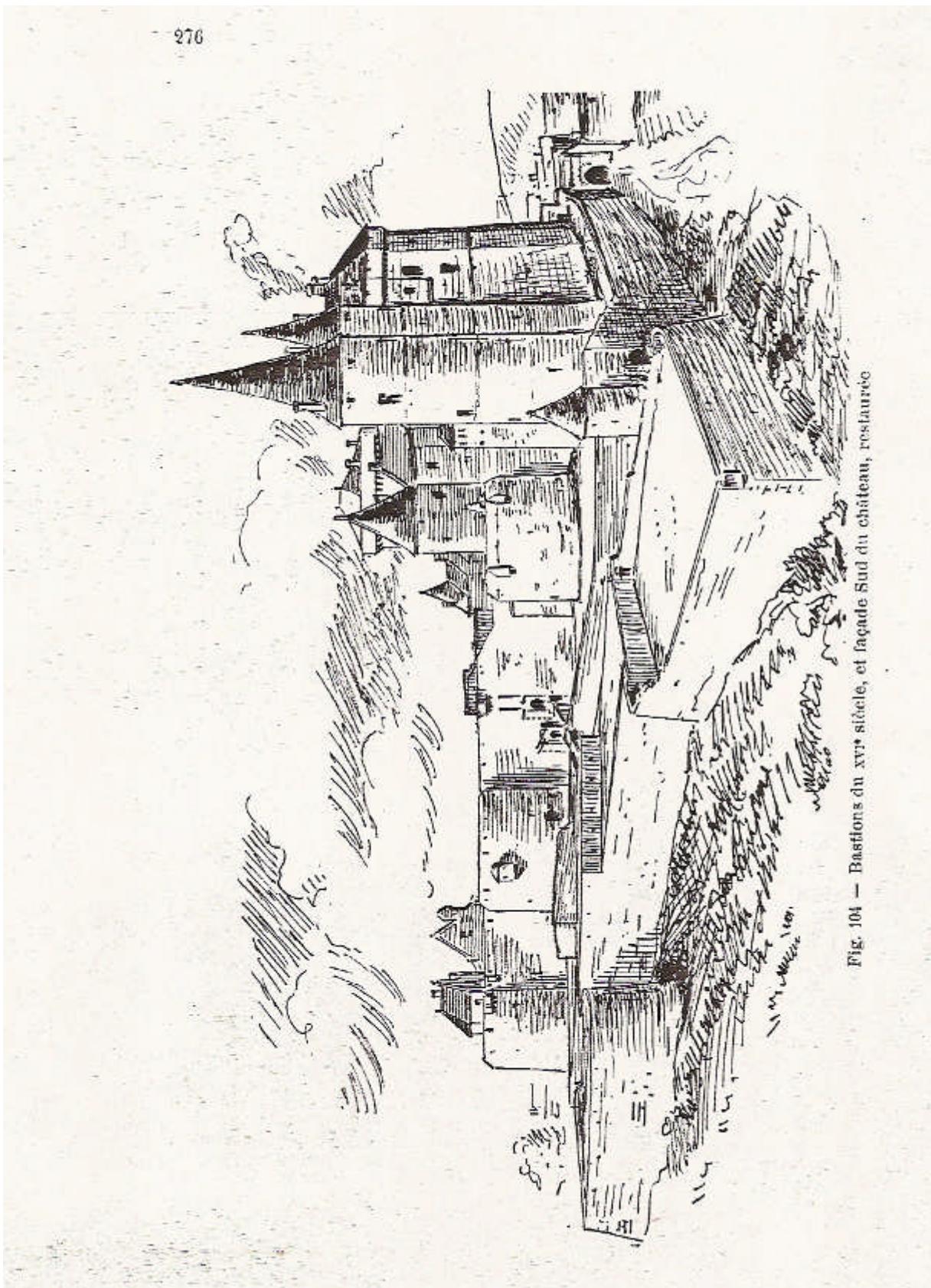


Fig. 104 — Bastions du XV<sup>e</sup> siècle, et façade Sud du château, restaurée

Des deux côtés de la face extérieure de l'édifice, et flanquant à la fois la porte et la poterne, font saillie deux élégantes tourelles de guet, en brique, supportées chacune par une console de granit.

Au sommet de cette porte monumentale et d'un beau style, l'on remarquera la corniche composée d'un demi-tore entre deux *filets* (Voir figure 71), qui nous a servi à dater le chemin de ronde des logis U et I, et que nous avons retrouvée au sommet de la tour i, du bâtiment X, et à la base du chemin de ronde du bastion x. La porte de ville ayant une date certaine, les reprises exécutées dans le château avec la même corniche, et pour lesquelles le tuffeau n'a pas été employé, constituent avec cette porte, nous l'avons déjà dit (pages 180-181, 204), un ensemble de constructions et de restaurations, remontant aux environs de 1592.

Il n'y a point de tuffeau dans la porte de ville. Dans le château, cette mauvaise pierre n'a été apportée qu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

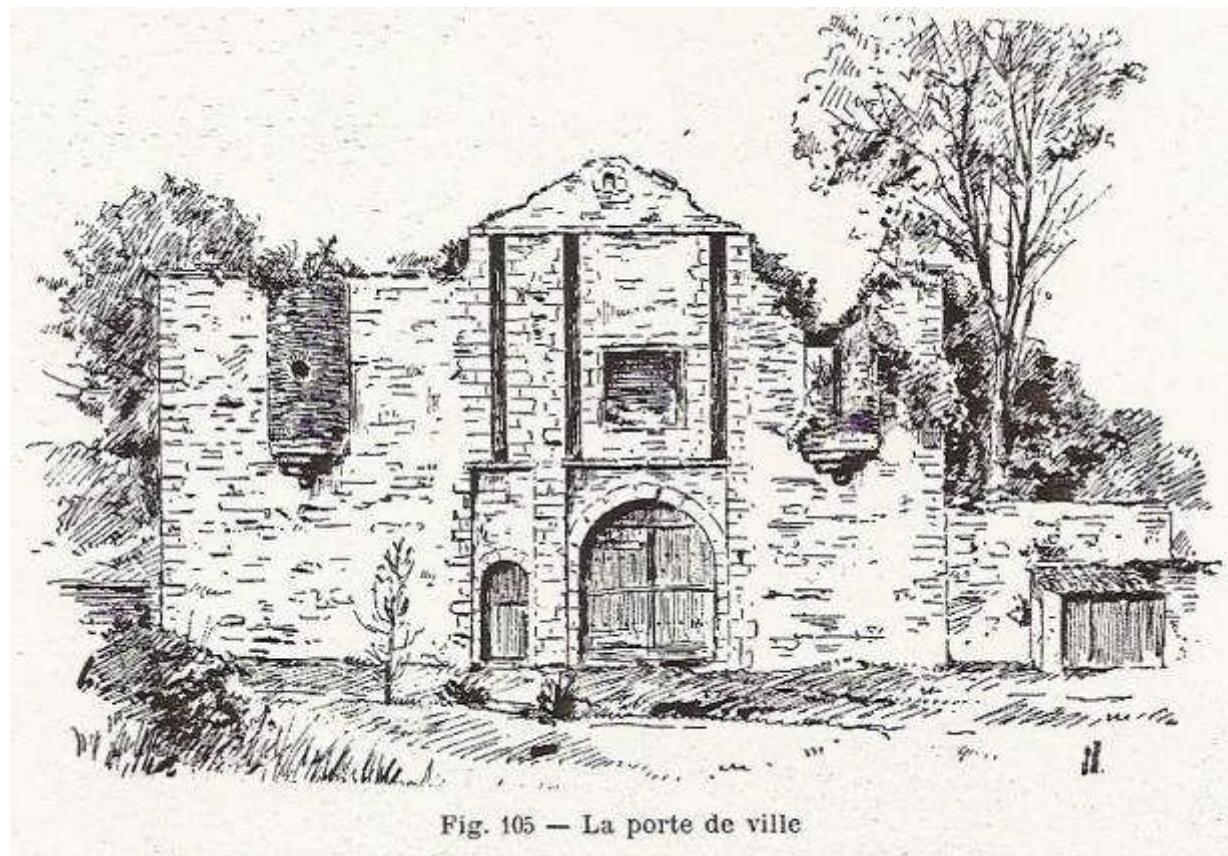


Fig. 105 — La porte de ville

A l'angle Sud du champ de foire aux boeufs, le mur du troisième bastion se termine brusquement et sans *orillon*, couvrant une tour de la première enceinte de la ville, un peu au devant de la tour o du château<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Voir le plan de la ville en 1809, page 286.

Cette tour de la ville était située sur le côté Nord de la rue Neuve du Château, à une trentaine de mètres de l'endroit où aujourd'hui le fossé Sud du château, à son point de jonction avec celui de la première enceinte de ville, est traversé par la route de Cugand. Elle faisait l'angle Sud de l'enceinte ancienne de la ville, qui, en ce lieu, changeait de direction et tournait vers le château (Voir pages 253-254, 274). Là aussi, le fossé Sud du château retrouvait celui de l'enceinte de ville ; et dans ce dernier débouchait le fossé des bastions de la Ligue, au pied d'une autre tour voisine, mais plus au Nord. Cette seconde tour qui subsiste, assez bien conservée, joint actuellement une école de garçons.

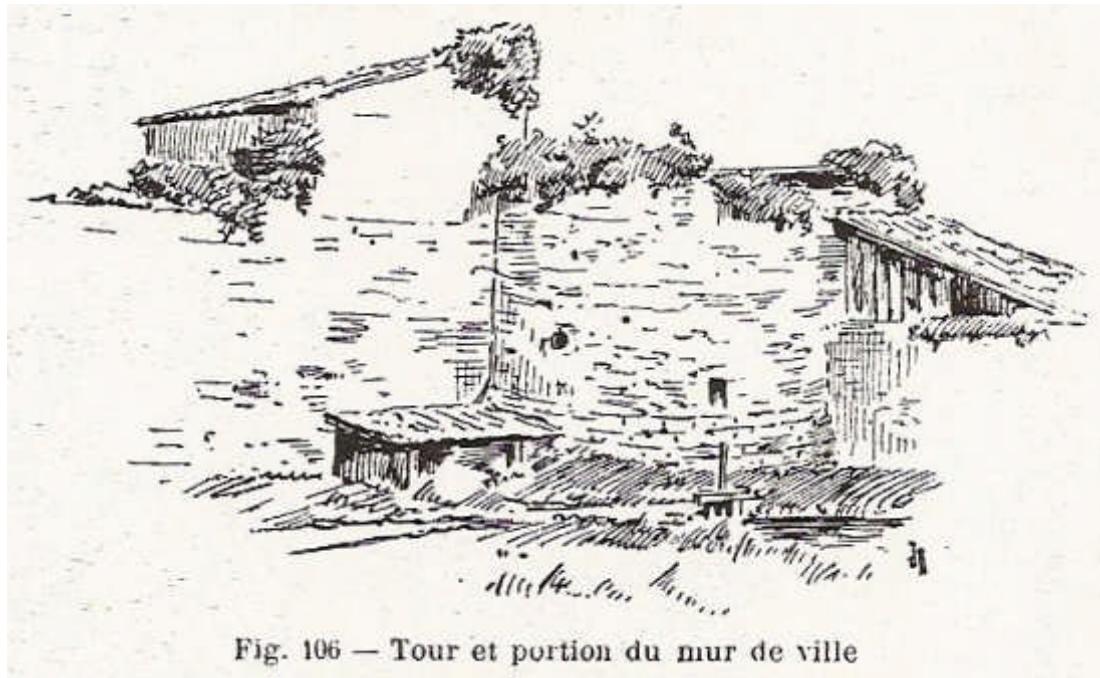


Fig. 106 — Tour et portion du mur de ville

Une ligne droite de courtines, reliait entre elles les deux tours rondes les plus rapprochées du château et dont nous venons de parler, et deux autres tours, la première demi-ronde, située près d'une arche jetée, de nos jours, sur le fossé de l'enceinte ; l'autre ronde, près de la pointe de la pièce d'eau, dite le Grenouillet, au Nord de l'entrée de la rue qui conduit de ce réservoir au carrefour des Rémouleurs. Cette dernière était une tour d'angle et terminait, vers le Nord, la face Ouest de l'ancien mur de ville.

La base de la courtine qui reliait ces tours est conservée sur plusieurs points, et mesure 2,50 m ou huit pieds d'épaisseur.

Entre la seconde et la troisième de ces tours de la face Ouest de l'enceinte (à partir de l'angle Sud), le fossé se prolonge en avant, entourant un retranchement ou petit boulevard terrassé, bas, presque circulaire, que l'on verra marqué sur notre plan.

Ce *boulevard* fait une forte saillie sur la face Ouest et la surveille tout entière. Sa base, quoique remaniée, existe toujours, et l'on y a planté une tonnelle de verdure. L'ensemble de cet ouvrage extérieur, avec son fossé, est, sur le plan, de forme elliptique. Nous pensons qu'il remonte à l'époque de la Ligue : son feu, d'un côté, répondait à celui du dernier des trois grands bastions, et, d'un autre côté, battait jusqu'à la tour d'angle du Nord.

De ces quatre tours de la face Ouest de l'enceinte, toutes tracées sur le plan de 1809, il ne subsiste plus que celle joignant une école de garçons, et une partie de la base de la tour voisine, demi-ronde, sur laquelle on a construit une maison, et qui est près de l'arche moderne jetée sur le fossé.

Les deux autres, c'est-à-dire les deux tours d'angle, ont été entièrement démolies, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. La tour demi-ronde nous semble moins ancienne que ses voisines.

.A partir de la tour d'angle du Grenouillet, la vieille enceinte, composée d'une courtine avec fossé, tournait à l'Est et gagnait la porte principale de la ville, dite porte Saint-Jacques, parce qu'elle regardait le faubourg de ce nom. Extérieurement, la porte Saint-Jacques était couverte par un *boulevard* ou bastion bas, arrondi, terrassé et revêtu, tout semblable au Petit Fort masquant la grande entrée Nord du château.

Ce *boulevard*, entouré d'un fossé spécial, n'offrait qu'un passage en ligne brisée, par l'ouverture de son côté Nord-Est. L'on en peut voir le tracé sur le plan de Clisson, levé en 1809. Assez récemment, la construction d'un égout a mis au jour, pendant quelque temps, ses fondations, si solidement maçonneries que l'on a eu beaucoup de peine à les percer, même en employant la poudre. C'était un ouvrage du début du XVI<sup>e</sup> siècle, destiné à couvrir l'entrée de la ville du côté de Nantes, et bâti en même temps que le Petit Port du château (Voir pages 230, 231). Il n'en reste plus rien aujourd'hui, et il a été sans doute démolí peu après 1809 ; car il devait singulièrement entraîner la circulation.

La porte Saint-Jacques donnait sur le champ de foire aux vaches et formait l'entrée de la rue des Halles. Primitivement elle était, croyons-nous, flanquée de deux tours rondes qu'on aura fait disparaître comme inutiles, après la construction du boulevard, placé extérieurement devant elle<sup>6</sup>. Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, deux passerelles fixes ou ponts de bois, remplaçant probablement deux ponts-levis, la précédaient. L'une de ces passerelles, sur le fossé du boulevard extérieur, donnait accès dans le passage en ligne brisée traversant ce *boulevard* ; l'autre, jetée sur le fossé du vieux mur d'enceinte, permettait d'entrer du *boulevard* dans la rue des Halles. Nous lisons, en effet, clans le marché de 1714 pour des réparations aux

---

<sup>6</sup> L'on peut voir encore dans la rue des Halles, un peu avant son débouché sur le champ de foire aux vaches, la coupe ou l'épaisseur du vieux mur d'enceinte, à l'endroit où devaient se trouver les tours d'entrée.

charpentes du château et de la ville « *Au premier pont de la porte Saint-Jacques (en sortant de la ville), il est nécessaire de mettre deux poutres de 8 à 9 pieds de longueur, et de 10 à 11 pouces de grosseur ; refaire les garde-corps à neuf, des deux côtés, sur la longueur dudit pont, avec poteaux, appuis, liens, croix de Saint-André et garde-pavés de 10 à 11 pouces de grosseur ; et couvrir ledit pont de madriers de 3 pouces d'épaisseur et de 12 pieds de longueur et 10 à 12 pouces de largeur. Au deuxiesme pont de la porte Saint-Jacques (celui de la sortie du boulevard), il faut 5 poutres de 16 à 17 pieds de longueur, 12 à 13 pouces de grosseur, de niveau avec les anciennes poutres, et arraser le tout de maçonnerie à mortier de chaux et sable ; poser les madriers sur la susdite longueur, de 12 pieds de largeur, observant de laisser passer des pièces de six pouces d'épaisseur et de 8 à 9 pouces de largeur, pour recevoir les liens des garde-corps.... ; et le pavé proprement taillé et posé par rangs sur son haussage de sable, battu et affaissé à la damoiselle par deux reprises ; et rétablir les portes de charpente et ferrure, nécessaires polir fermer et ouvrir ladite porte de Saint-Jacques ».*

Il résulte de ce texte qu'en 1714, le premier pont, à la sortie de la rue, avait 8 pieds de longueur, sur 12 pieds de largeur ; que le second, à la sortie du boulevard, avait 16 pieds de longueur, sur 12 de largeur ; enfin que chacun des deux ponts était muni d'une porte, pour en fermer l'entrée.

De la porte Saint-Jacques à la tour de Cuchaud sur la rivière, le vieux rempart, toujours reconnaissable, au moins par sa base, décrit une ligne anguleuse et brisée. Il est planté sur un coteau rocheux très escarpé, dont il suit les irrégularités et qui le rendait difficile à battre et à prendre d'assaut ; aussi n'a-t-on pas jugé indispensable de le garnir de tours. Toutefois, vers le milieu du parcours (Voir le plan de la ville en 1809), un angle en saillie légère, fait une sorte de flanquement, très utile à la défense de ce rempart.

La tour demi-ronde de Cuchaud, qui forme l'angle de l'enceinte sur la rivière, est encore en assez bon état, quoique diminuée de la moitié environ de sa hauteur. L'on doit l'examiner, pour se rendre compte de la construction des tours du vieux rempart de Clisson.

Le petit sentier, raide et raboteux, qui, de la porte Saint-Jacques, descend à cette tour, suit le fond du ravin, à la base de l'escarpement sur lequel est bâtie, en cet endroit, la muraille de ville.

A partir de la tour de Cuchaud, le mur d'enceinte, non crénelé et dont la base est encore reconnaissable sur plusieurs points, côtoyait et remontait le bord gauche de la Sèvre, jusqu'au moulin du château, en passant devant le pont de la ville, dit aussi pont de la Vallée, parce qu'il conduit au faubourg dit la Vallée, occupant le penchent du coteau de la rivière, au dessous de la Trinité.

L'entrée du pont, au pied du château, était fermée par une grande porte à pont-levis, dite porte de la Vallée, très visible sur l'ancienne peinture que nous avons décrite (Voir pages 269, 270). La porte était encadrée de deux très gros piliers carrés, dans lesquels jouaient les bras du pont-levis ; et, au rapport de vieux Clissonnais<sup>7</sup>, il y avait à côté, selon un usage très général, une poterne avec un étroit pont-levis. Nous devons avouer que cette poterne n'est point représentée sur la peinture du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le pont, tel qu'il nous a été conservé, est encore un beau type de pont du moyen-âge, avec son petit parapet massif et ses cinq éperons, placés sur la face, opposée au courant, de ses cinq piles, afin de rompre la force des grandes eaux, et d'écartier les glaces et les troncs d'arbres que la Sèvre charrie quelquefois durant l'hiver. Il est composé aujourd'hui de six arches, de portée très différente. Celle qui remplace le pont-levis, et celle de la voie percée dans le massif central du pont, sont petites et basses ; mais les quatre autres, quoique inégales, sont plus hautes et plus longues, surtout deux d'entre elles, qui ont remplacé des passerelles en bois. En effet, la voie joignant la rive droite ou la Vallée, fut d'abord couverte d'une voûte de pierre, dont on voyait encore les amorces au XIX<sup>e</sup> siècle ; et cette voûte, ayant été détruite par une cause que nous ignorons, fut remplacée par une passerelle en bois, à laquelle la voûte actuelle à succédé de nos jours. D'autre part, après la destruction du pont-levis, la voie d'eau touchant à la rive gauche, fut aussi couverte d'une passerelle en bois, remplacée par une voûte, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

A l'origine, la plus grande des voies d'eau du milieu avait seule une passerelle de bois, et il n'y a qu'une cinquantaine d'années qu'on l'a recouverte d'une voûte. Cette passerelle est distinctement représentée sur la peinture de M. le docteur Thénaisie.

Le rétrécissement de la voie, à sa partie supérieure, avait pour but de diminuer la portée des poutres et ce n'est point là, comme on pourrait le penser à première vue, un vestige de deux arches dont on aurait détruit la pile intermédiaire.

Dans le marché de 1714, souvent cité, nous lisons : « *Au premier pont de bois de la Vallée (celui qui touche à la rive droite), il est nécessaire de*

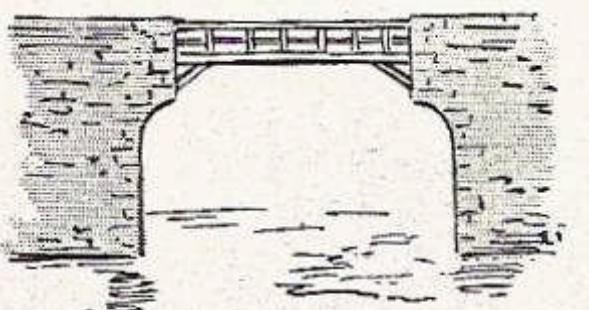


Fig. 107 — Passerelle centrale du pont de la ville, au XVIII<sup>e</sup> siècle

<sup>7</sup> Ce rapport est consigné dans les papiers de M. Perraud. Les portes St-Jacques et de la Vallée sont citées dans la déclaration du 10 avril 1679 fournie, par Claude d'Avaugour, pour la réformation du terrier du domaine royal. Elles n'ont été détruites que depuis la Révolution. En 1850, beaucoup de Clissonnais les avaient connues.

mettre quatre poutres de 13 à 14 pieds de longueur et de 11 à 12 pouces de grosseur, les poser de niveau et arraser de maçonnerie, pour poser au dessus desdites poutres des madriers de 12 pieds de longueur, 3 pouces d'épaisseur et 10 à 12 pouces de largeur ; de refaire à neuf les garde-corps du pont etc... et mettre lesdites poutres assez bas pour que le pavé qui sera sur ledit pont, se raccorde à l'ancien qui se trouve aux deux bouts, aussi bien que les garde-corps... Au second pont de bois ensuivant (celui du milieu du pont), il faut deux poutres neuves de 20 pieds de longueur et 15 à 16 pouces de grosseur, et recouvrir ledit pont de madriers neufs de 12 à 1.3 pieds de longueur, 10 à 12 pouces de largeur et 3 pouces d'épaisseur, et refaire les garde-corps etc...»

Il résulte de ce texte qu'en 1714 le pont-levis touchant à la rive gauche, n'avait pas besoin de réparation, et qu'il y avait, en outre sur le pont, deux autres passerelles ou ponts de bois : celle du milieu, ayant 20 pieds de long sur 12 de largeur, et celle touchant à la rive droite, ayant 13 pieds de long sur 12 de large. L'arche de pierre, qui avait précédé cette dernière, était donc détruite depuis longtemps déjà, en 1714.

Dans le recueil de lithographies d'après les dessins de Deroy, publié en 1833, sous le titre de « Nantes et ses environs » (Voir page 137), nous trouvons cinq jolies vues de Clisson, dont deux représentent le pont. Sur la première qui reproduit la façade du château vers la Sèvre, le pont offre, en sortant de la ville, une passerelle de bois (à la place de l'ancien pont-levis), puis une petite arche de pierre, et enfin une grande passerelle de bois, à la troisième voie d'eau, une croix de pierre s'élève, en cet endroit, sur le pont dont le reste n'est pas visible. Sur la seconde lithographie qui donne une vue du château, prise des coteaux de la Sèvre en face de la Garenne, le pont présente aussi une grande passerelle de bois, vers son milieu (troisième voie d'eau à partir de la ville).

Les « Etrennes du jeune paysagiste », autre recueil de lithographies, publié par Benoist, vers 1830 (Voir page 137), renferment encore (planche 19) une vue de la ville de Clisson, sur laquelle le pont est aussi muni de deux passerelles de bois (ancien pont-levis et grande voie d'eau du milieu), à partir de la ville.

Ces trois lithographies nous prouvent que la passerelle de l'ancien pont-levis et la grande passerelle du milieu, n'ont été remplacées par des voûtes que dans les années qui suivirent 1833.

La partie centrale du pont portait, plus près de la rive droite que de son milieu, une croix de pierre sur un petit socle, seul subsistant : la lithographie d'après Deroy, que nous avons décrite un peu plus haut, nous prouve que la croix existait encore en 1833. Elle servait et son socle sert toujours de délimitation entre les paroisses de Notre-Dame et de la Trinité. Juste au milieu du pont, est placée aujourd'hui une autre croix de pierre, provenant, avec son piédestal, de la place de l'église Notre-Dame, et transportée en ce lieu vers

1888, quand on a reconstruit cette église dont elle gênait sans doute l'extension.

Un peu en amont du pont de la ville ou de la Vallée, le cours de la rivière est interrompu obliquement, par la vieille chaussée du moulin du château.

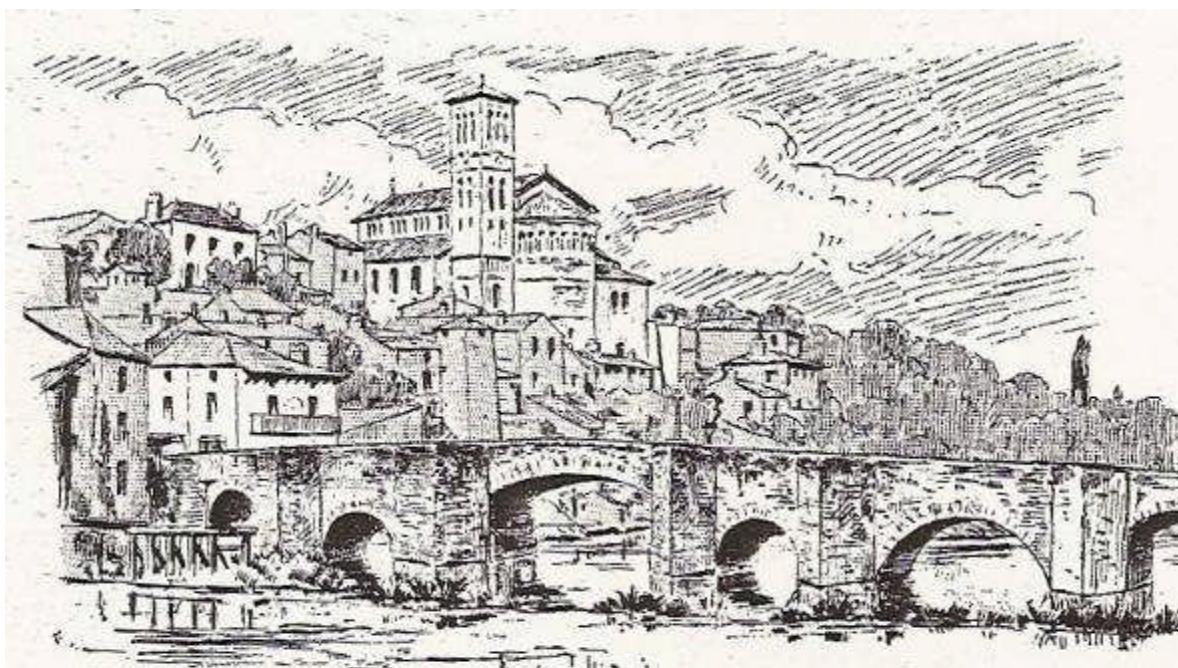


Fig. 108 — Le pont de la ville de Clisson : état présent

Ce moulin à deux voies d'eau était enclos et fortifié, ainsi que sa cour, par des murs de plus de vingt pieds au dessus du sol, jadis beaucoup moins élevé qu'aujourd'hui. La cour, divisée en deux portions par l'escalier menant de la tour h au moulin (Voir pages 200-201), était traversée, dans toute sa longueur et perpendiculairement à cet escalier, par un passage fermé de trois portes successives, qu'il aurait fallu forcer pour pénétrer dans la ville basse. Ces défenses s'expliquent par l'intérêt considérable que présentait le moulin, au double point de vue de la sûreté de la ville dont il constituait la clôture en cet endroit, et de son approvisionnement, ainsi que de celui du château.

L'entrée de la ville par la cour du moulin était donc fermée de trois portes :

1° La première, celle du Sud, vers le dehors et aujourd'hui disparue, s'ouvrait dans un mur dont on voit encore quelques arrachements et qui, partant de l'enceinte du moulin pour aller s'appuyer sur la base du château, était rejoint perpendiculairement par un mur de la *fausse braie* du XVe siècle (qui divisait, dans sa longueur, le fossé Sud du château), mur que l'on avait fait

suivre, après coup, d'un prolongement fermant le fossé de la *fausse braie* et la face interne d'un des grands bastions de la Ligue (Voir pages 255, 256, et le plan de la ville en 1809).

A droite de la porte (en sortant), l'exhaussement du sol cache une poterne dont l'entrée par derrière existe encore, avec son escalier obstrué, vers le dehors, par clos terres amoncelées. Pour gagner l'escalier descendant à cette poterne, il faut traverser un espace rocheux et rempli de ronces, entre le pied du château et la route moderne qui, longeant le moulin et remontant le coteau jusqu'à Saint-Gilles et aux champs de foire, porte le nom caractéristique de *montée des éperons*, et ne date que de l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Jadis, la porte Sud de la cour du moulin ne s'ouvrait que sur un marécage et sur un sentier abrupt, remplacé plus tard par la route dite *montée des éperons*.

2° La deuxième porte, celle du milieu, sous l'arcade qui supporte l'escalier entre deux murs, allant de la tour h au moulin, existe encore en partie. Selon quelques Clissonnais, cette arcade était fermée d'une porte de fer, d'où, par corruption, le nom de *porte d'enfer*, donné aujourd'hui à tout le passage du moulin. Toutefois, d'après d'autres vieillards du pays, la vraie porte de fer était celle qui fermait la poterne dont nous venons de parler.

Près de la porte du milieu, au fond d'une cavité ménagée dans l'épaisseur de la muraille qui soutenait autrefois l'escalier partant de la tour h, est un puits, jadis intarissable, mais comblé de nos jours.

3° Enfin la troisième porte, aujourd'hui détruite, s'ouvrait au Nord, sur la ville, au milieu d'un mur dont il existe encore deux fragments, et qui était appuyé d'un bout au bastion x, de l'autre à l'arrière du moulin.

Près de l'emplacement de cette porte, on remarque, dans la partie du mur qui subsiste, deux embrasures battant le pont de la ville ; situé en face, ainsi que la rivière et un petit chemin qui y descend. Ces embrasures sont identiques à celles que l'on voit sur les flancs de la tour demi-ovale r ; aussi les croyons-nous de la même époque, c'est-à-dire de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

La muraille de la troisième porte servait principalement à isoler de la ville le moulin du château ; car l'ennemi eût pris à revers les défenseurs de ce moulin, après avoir forcé les deux premières portes de sa cour.

L'on peut maintenant se rendre compte que le moulin, séparé de la ville par la muraille avec embrasures, dans laquelle était disposée la porte dont nous venons de parler, faisait ainsi partie du château auquel il était réuni par deux murailles fortifiées : il constituait un prolongement, un ouvrage avancé du château, sur la Sèvre. Il pouvait continuer à tenir avec le château et à l'approvisionner de farine, quand bien même l'ennemi se fût rendu maître de la ville.

L'enceinte du moulin formait, vers l'Est, un éperon triangulaire dont les murs étaient d'une grande épaisseur (onze pieds, à leur sommet). Cet éperon

s'avancait jusqu'au bas des vannes de décharge actuelles, dans le lit de la rivière, qui en était notablemement rétréci. Il contribuait à l'élévation des eaux et à l'inondation périodique du bas quartier de la Vallée (rive droite), alors d'un niveau inférieur à celui d'aujourd'hui : c'est pour ce motif qu'on le rasa, au début du XIXe siècle. Dès 1790<sup>8</sup>, on réclamait sa démolition, et il avait été l'objet d'un rapport de l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Hervouët, en novembre 1803<sup>9</sup>. Il est cependant encore marqué sur le plan de la ville, levé en 1809.

Le moulin doit être contemporain de la tour h, si même il ne lui est pas antérieur ; mais certaines des parties de son enceinte ont été refaites, quand on a raccordé à la *fausse braie* et au bastion x.

En consultant le plan de Clisson, joint au présent ouvrage, on verra que, avant la construction des trois grands bastions de la Ligue, le château seul, avec la fausse braie de son fossé extérieur, formait la clôture de la ville vers le Sud. La face Sud du mur de ville, rejoignant l'ancien château, avait été démolie pour la construction du nouveau château de François II (Voir pages 253-254, 274).

A quelle époque remonte l'enceinte de Clisson, depuis la tour d'angle près de la route de Cugand, tour tracée sur le plan de 1809, jusqu'à la porte du pont, c'est-à-dire entourant la ville à l'Ouest, au Nord et à l'Est ? Cette enceinte nous paraît antérieure au XVe siècle, à cause des petites dimensions de ses tours. Nous la croirions volontiers du XIVe siècle<sup>10</sup>. La tour demi-ronde de la face Ouest, nous semble plus récente, et appartient sans doute au XVe siècle. D'ailleurs, nous avons vu (pages 225, 226), que François II s'est occupé de réparer les fortifications de la ville, en 1466 et 1477.

Le petit ouvrage faisant saillie sur la face Ouest, devait être de la fin du XVIe siècle, et le boulevard couvrant la porte Saint-Jacques, du commencement du même siècle.

---

<sup>8</sup> Archives de Nantes, L 42, registre, folio 80. Assemblée administrative du département, séance du 31 juillet 1790. Examen d'une pétition pour la démolition de l'éperon du moulin du château de Clisson. Il est décidé que la ville de Clisson se conformera à l'avis des gens de l'art.

<sup>9</sup> Ce rapport est conservé aux Archives de Nantes

<sup>10</sup> D'après la tradition du pays, rapportée par Du Boueix, dans sa « Topographie de Clisson » (*Annales de la Soc. Acad. de Nantes*, 1868, p. 133), l'enceinte de la ville aurait été commencée en 1223, et achevée ou refaite en 1381, par le connétable. En 1381, en effet, le connétable ayant conclu avec le duc Jean IV un accord peu solide, a pu songer à fortifier sa ville. A la fin du XVIIIe siècle, selon Du Boueix, l'enceinte urbaine de Clisson était en très mauvais état.

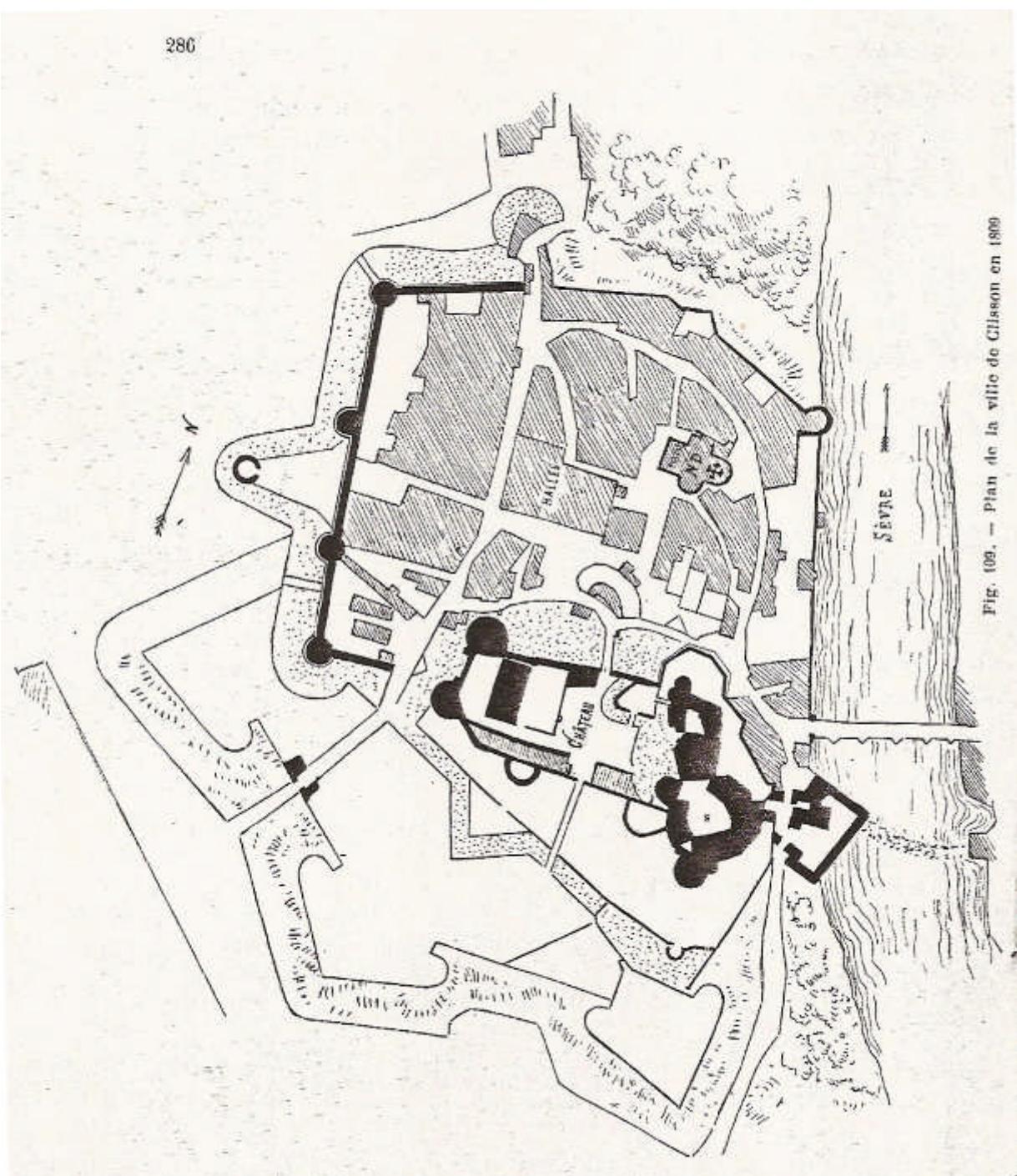


Fig. 109. — Plan de la ville de Clisson en 1899